

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 JUIN 2022

PRESENTS : M. LASSERRE BISCONTE Albert, Maire – MM LAGOUARDAT Michel, LAGRANGE Jérôme et BOURROUILH Daniel, adjoints – Mmes CHAPEL Louise – LACROUTS Virginie – PERISSE Chrystel – VALTON Kathy – MM DUCASSE Christophe – LARRALDE Franck – LEMBEYE Pascal – POUYMIROO Jean Jacques –

ABSENTS EXCUSÉS : MM LADAURADE Yvan – LAFFARGUE Louis – OLIVE Michel –

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur BOURROUILH Daniel

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1 – Transfert de compétence documents d'urbanisme à la Communauté de Communes de LACQ ORTHEZ en vue de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Le transfert de la compétence « Transfert de compétence documents d'urbanisme à la Communauté de Communes de LACQ ORTHEZ en vue de l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) » a été approuvé après débats dans les conditions suivantes : 7 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions.

Il a été également précisé que la délivrance des autorisations d'urbanisme relèvera toujours de la responsabilité du Maire après le transfert.

2 – Point sur le projet logements et cabinet médical

La constitution dossier administratif (permis de construire, constitution dossiers demande de prêts et subventions) devrait être finalisé avant la fin de l'année pour un commencement de travaux début 2023, les travaux devant être terminés début 2024.

Des demandes de financement ont déjà été effectuées auprès de la Caisse d'Epargne, du Crédit Agricole et également de la Caisse des Dépôts.

En matière de financement, à ce jour, la demande de subvention auprès de l'Etat (DETR) a été acceptée. Le montant s'élèvera à 89 584 €.

Une réunion avec le groupe de travail « Aurisset » sera programmée pour examiner les dernières propositions de M. CHERQUI suite à l'expression des besoins par le personnel médical.

3 – Assujettissement TVA de l'opération logements et cabinet médical

Il est décidé d'assujettir à la TVA les opérations « Aménagement Maison Aurisset » et « Cabinet Médical » à compter du 1^{er} juillet 2022.

Cette opération permet notamment de récupérer la TVA sur les logements à raison de 10 % et sur le cabinet médical à hauteur de 20 %.

4 – Cabinet Infirmier : demande de mise à disposition d'un local supplémentaire

Il est fait part de la demande de surface supplémentaire formulée par Anne LOSANO, infirmière, qui exercera à compter de la mi-septembre une activité d'éducation thérapeutique à raison de deux jours par semaine. Vu sur place avec l'intéressée, la salle de réunion récemment aménagée jouxtant le cabinet médical conviendrait. Cette utilisation serait disponible à l'usage communal le reste du temps.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à cette mise à disposition.

5 – Modification des statuts du SDEPA

Il est proposé d'adopter les modifications des statuts du SDEPA sur deux points :

- *Changement de dénomination du syndicat*
- *Extension des compétences et changement de nature juridique*

Cette proposition est acceptée.

6 – Maison de la chasse : demande de travaux Société de chasse

Le Conseil Municipal autorise la Société de chasse à effectuer des travaux de construction d'un muret sur la Maison de la Chasse qui est un bâtiment communal, afin de se protéger contre l'humidité. Dans un premier temps les travaux seront financés par la Commune. La société de chasse s'engage à nous rembourser.

7 – Recrutement ATSEM

Madame BAYAUD Elodie prendra ses fonctions le 29 août 2022 à l'école de LUCQ DE BEARN.

8 – Marché de producteurs

Suite à l'annulation du marché de producteurs, il est reporté au 22 juillet dans les mêmes conditions.

A RETENIR :

- **Travaux de réfection du toit de la maison BLAKE**
La rue Bernard du Poey sera fermée à la circulation pendant la durée des travaux prévus du 8 juillet au 31 août 2022.
- **Pot de départ à la retraite de Michèle LABARTHE** : *le mardi 5 juillet 2022 à 18 h 30.*
- **Travaux d'accessibilité :**

Ils devraient se dérouler selon le calendrier suivant :

- ✓ **Ensemble des travaux du 2 septembre au 18 novembre** : *il est à préciser que les travaux concernant la maison de la chasse et la salle des sports seraient effectués en septembre.*
- ✓ **Mairie** : *selon les phases de travaux, la mairie pourra être fermée. Une communication sera effectuée au fur et à mesure de l'avancement des travaux.*